

LA MAITRISE DU FEU



CE MATIN, VINCENT EST CONVOQUÉ AU TRIBUNAL AVEC PAUL.



PAUL EST LE RESPONSABLE DE L'ENTREPRISE QUI A RÉALISÉ L'INSTALLATION DE LA PLOMBERIE SANITAIRE ET CELLE DE LA COLONNE D'INCENDIE (SÈCHE)...



... QUI SE TROUVE DANS LA CAGE D'ESCALIER DE L'HOTEL DE VINCENT, SITUÉ DANS UN IMMEUBLE DE HUIT ÉTAGES.



VINCENT EXPLIQUE AU JUGE, QU'UN DÉBUT D'INCENDIE S'EST DÉCLARÉ AU 7^{ème} ÉTAGE.



ARRIVÉS SUR PLACE...
Hotel



... LES POMPIERS ÉTABLISSENT LEURS TUYAUX...



... POUR ALIMENTER LA COLONNE SÈCHE DEPUIS LE RACCORD D'ALIMENTATION SITUÉ À L'EXTÉRIEUR DU BATIMENT (COMME IL SE DOIT .)



STUPEUR AU MOMENT DE FAIRE LE BRANCHEMENT LE BOUCHON DE PROTECTION EST ABSENT ET VISIBLEMENT LE RACCORD A ÉTÉ ENDOMMAGÉ CE QUI INTERDIT AUX POMPIERS DE BRANCHER LEUR TUYAU D'ALIMENTATION EN EAU.



PAR CHANCE DES OCCUPANTS AVAIENT DÉJÀ PU INTERVENIR AVEC DES EXTINCTEURS ET AVAIENT MAÎTRISÉ L'INCENDIE AVANT QU'IL NE S'ÉTENDE JUSTE AVANT L'ARRIVÉE DES POMPIERS.



LA SITUATION AURAIT PU ÊTRE DRAMATIQUE CAR SANS CETTE INTERVENTION RAPIDE LES POMPIERS NE POUVAIENT PAS SE BRANCHER SUR LA COLONNE AURAIENT PERDU DU TEMPS POUR INTERVENIR DIFFÉREMENT.



IL FAUT SAVOIR QU'EN QUELQUES MINUTES LA TEMPÉRATURE AU SOMMET DE L'ESCALIER AURAIT AVOISINÉ 1000°C.



TOUT AURAIT ÉTÉ DÉVASTÉ QUID LES OCCUPANTS ?



A L'ISSUE DE CE SINISTRE ET EN EXAMINANT L'INSTALLATION LES POMPIERS ONT CONSTATE QUE NON SEULEMENT LE RACCORD D'ALIMENTATION AU NIVEAU DE LA RUE ÉTAIT HORS D'USAGE...



... MAIS QUE DANS LES ÉTAGES PLUSIEURS PRISES PARAISSENT SUSPECTES.



DE BONNE FOIS, VINCENT PENSAIT ÊTRE A LABRI DES SOUCIS...



... CAR PAUL, SON PLOMBIER QUI ENTRETIENT LA ROBINETTERIE SANITAIRE, FAIT ÉGALEMENT LE CONTRÔLE DE LA COLONNE D'INCENDIE ...



AUCUNE EXPLICATION CLAIRE N'A PU ÊTRE RECUEILLIE .



APRÈS AVOIR ÉTÉ ENTENDU SUR SON NIVEAU DE COMPÉTENCE ET SUR SES QUALIFICATIONS DANS LE DOMAINE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE IL S'AVÈRE QUE CE PLOMBIER NE CONNAIT QUE TRÈS PARTIELLEMENT LA RÉGLEMENTATION ET LA NORME D'INSTALLATION ET DE MAINTENANCE QU'IL FAUT IMPÉRATIVEMENT RESPECTER .



POUR RÉALISER SON INSTALLATION, IL A ACHETÉ LA ROBINETTERIE CHEZ LE REVENDEUR QUI LUI A REMIS UNE PROPOSITION 40% MEILLEUR MARCHÉ QUE CES CONCURRENTS ...



... EN LUI GARANTISSANT QUE BIEN QUE D'ORIGINE "EXOTIQUE" LE MATÉRIEL ÉTAIT CONFORME À LA NORME ET QU'IL DURERAIT AUSSI LONGTEMPS QU'UN PRODUIT FABRIQUÉ EN FRANCE .



MESSIEURS, VOUS ÊTES RESPONSABLE DE L'INSTALLATION. VOTRE MANQUE DE PROFESSIONNALISME ET L'ATTRAIT DE LA PROMO BON MARCHÉ, ONT FAILLI VOUS COÛTER TRÈS CHER . AUJOURD'HUI, AVERTISSEMENT SANS FRAIS, LA PROCHAINE FOIS, C'EST LA PRISON ! .

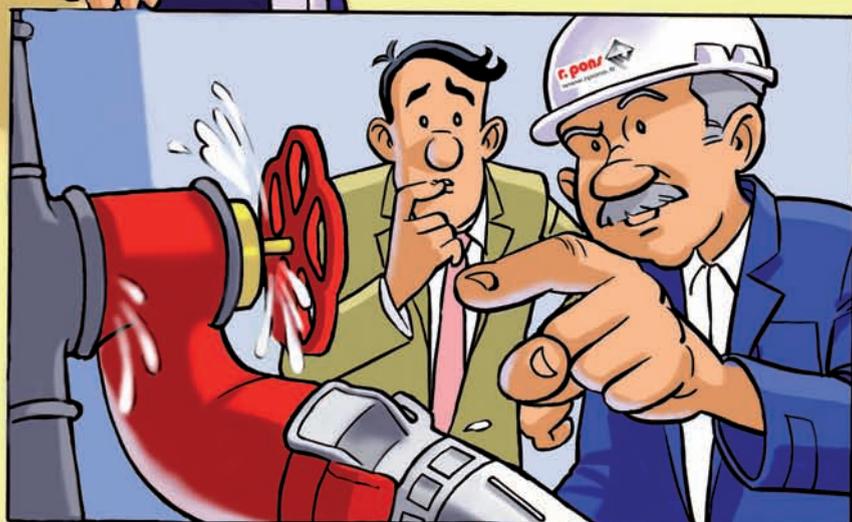


POUR EFFECTUER LA REMISE EN CONFORMITÉ DE LA COLONNE APRÈS CET INCIDENT, VINCENT ET PAUL FIRENT CETTE FOIS APPEL À UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ .

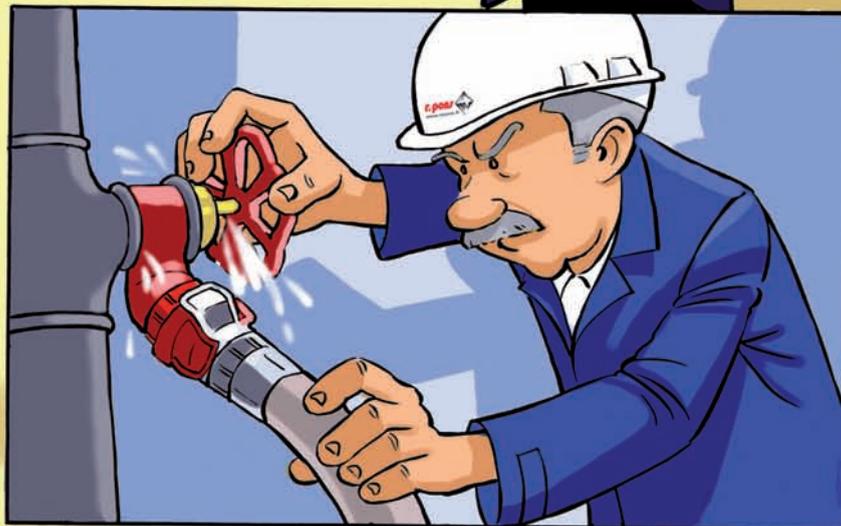


IL S'EST AVÉRÉ APRÈS DIVERS CONTRÔLES
QU'AUCUNE DES PRISES D'INCENDIE SITUÉES
DANS LES ÉTAGES NE RÉSISTAIT AUX PRESSIONS
MINIMALES REQUISES DANS LA NORME...

... ET QU'UNE MAJORITÉ
D'ENTRE ELLES FUYAIENT
DES LA MISE EN EAU
DU FAIT DE LA DÉFAILLANCE
DES JOINTS D'ÉTANCHÉITÉ.



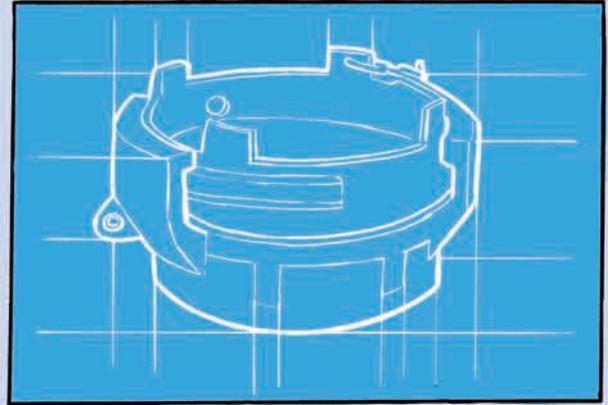
DE PLUS L'INSTALLATEUR INDÉLICAT N'AVAIT JAMAIS
FAIT LA VÉRIFICATION DE LA COLONNE EN LA FAISANT
DÉBITER EN EAU, IL IGNORAIT TOTALEMENT
L'EXISTENCE DES APPAREILS DE MESURE PROPOSÉS
PAR LES PROFESSIONNELS DE L'INCENDIE TELLE
QUE LA SOCIÉTÉ **R. PONS** QUI CONÇOIT FABRIQUE
ET CONTRÔLE TOUS SES PRODUITS.



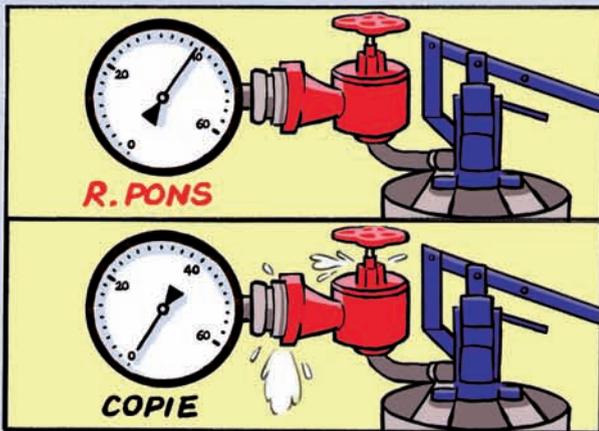


LES SERVICES DE SECOURS ET DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SONT EN PERMANENCE CONFRONTÉS A DES SITUATIONS A HAUT RISQUE POUVANT METTRE EN DANGER LA VIE DES SAPEURS POMPIERS.

LA MAITRISE DE LA TECHNIQUE



LES RÉFÉRENTIELS TECHNIQUES SE RENFORCENT, QU'IL S'AGISSE DE NORMES EUROPÉENNES OU FRANÇAISES



POUR FAIRE FACE A CETTE SITUATION COMMERCIALISE LA SOCIÉTÉ **R. PONS** UNE GAMME ET DE PRISES DE HAUTE QUALITÉ, UNITAIREMENT, CONFORMES NF S 61.758

SITUATION COMMERCIALISE DE RACCORDS D'INCENDIE CONTRÔLÉS RIGOREUSEMENT A LA NORME

LES MARCHÉS S'OUVRANT LARGEMENT A LA MONDIALISATION DES PRODUITS FABRIQUES A BAS COUT APPARAISSENT. ILS NE SONT, DANS LA MAJORITÉ DES CAS, QUE DES COPIES APPROXIMATIVES



NORMALISATION

NF S 61.758 . ROBINETTERIE POUR COLONNES SÈCHES ET EN CHARGE

NF S 61.759 . COLONNES D'INCENDIE (SÈCHES ET EN CHARGE) INSTALLATION ET MAINTENANCE

LA CERTIFICATION APSAD DE SERVICE J10/F40

LA CERTIFICATION APSAD DE SERVICE PERMET AUX PRESTATAIRES QUI ONT SATISFAIT AUX EXIGENCES DU RÈGLEMENT D'INTERVENIR SUR DES INSTALLATIONS AVEC LA PERTINENCE DE LEUR QUALIFICATION TECHNIQUE PROFESSIONNELLE. CETTE QUALIFICATION PERMET D'ATTEINDRE DEUX NIVEAUX :

J10 VALIDATION D'INSTALLATIONS DE COLONNES D'INCENDIE

CERTIFICATION DE SERVICE DE VALIDATION D'INSTALLATIONS DE COLONNES D'INCENDIE PERMETTANT À L'ENTREPRISE TITULAIRE D'ÉTABLIR POUR DES INSTALLATIONS QU'ELLE A ELLE-MÊME RÉALISÉES OU POUR DES INSTALLATIONS EXISTANTES EN PARTICULIER LORSQUE L'INSTALLATEUR D'ORIGINE EST INCONNU OU A DISPARU DES ATTESTATIONS DE VALIDATION .

F40 MAINTENANCE D'INSTALLATIONS DE COLONNES D'INCENDIE

CERTIFICATION DE SERVICE DE MAINTENANCE D'INSTALLATIONS DE COLONNES D'INCENDIE PERMETTANT A L'ENTREPRISE TITULAIRE D'ÉTABLIR DES COMPTES RENDUS DE VÉRIFICATION SUR LES COLONNES D'INCENDIE .



LE PROCESS DE FABRICATION MIS EN OEUVRE PAR LA SOCIÉTÉ **R. PONS**, GARANTIT QUE SES RACCORDS D'INCENDIE, CONFORMES À LA NORME NF S 61.701, SONT CONÇUS POUR :

- ÊTRE UTILISÉS EN TOUTE SÉCURITÉ JUSQU'À UNE PRESSION MAXIMALE DE SERVICE DE 25 BAR
- RÉSISTER À LA PRESSION D'ÉPREUVE DE 37,5 BAR SOIT 1,5 FOIS LA PRESSION NOMINALE.
- RÉSISTER À UNE PRESSION DE NON DESTRUCTION DE 75 BAR, SOIT 3 FOIS LA PRESSION D'ÉPREUVE.

UN PROCESS ÉLABORÉ : DES CONTRÔLES À TOUS LES STADES DE LA PRODUCTION :



1. CONTRÔLE PERMANENT DE LA MÉTALLURGIE EN COURS DE FABRICATION (TEST DE TRACTION SUR ÉPROUVETTE).



2. MAÎTRISE DES TRAITEMENTS THERMIQUES NÉCESSAIRE À L'OBTENTION DE LA RÉSISTANCE MÉCANIQUE OPTIMALE DES MATÉRIAUX (TEST D'EFFORT SUR LES COQUILLES)



3. CONTRÔLES DIMENSIONNELS PERMANENTS EN COURS D'USINAGE.



4. CONTRÔLE À 100% DE L'ÉTANCHÉITÉ DES PIÈCES AVANT ASSEMBLAGE FINAL.



5. CONTRÔLE PAR PRÉLÈVEMENT DE L'ÉTANCHÉITÉ À LA PRESSION D'ÉPREUVE.



Direction commerciale:

5, place de la bataille de Stalingrad .75010 Paris. Tél: +33(0) 1 53 38 86 86. e.mail: dir.com@r-pons.fr

Siège social et usine:

9,rue des Moulins .10200 Fontaine .Tél: +33(0) 3 25 92 31 02. e.mail: adm.vente@r-pons.fr